

## AVIS DE PUBLICITE

### VILLE DE SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

M. Le Maire  
Hôtel de Ville  
71 rue Charles Beauhaire  
45142 Saint Jean de la Ruelle  
Tél : 02 38 79 33 00 - Fax : 02 38 79 33 62



 [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre

Valeur estimée (H.T.) : 80 000,00 €

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Objet** **NETTOYAGE ET DESHERBAGE MECANIKES DES COURS D'ECOLES**

**Référence** 20SJ07

**Type de marché** Services

**Mode** Procédure adaptée

**Code NUTS** FRB06

**Durée** 12 mois

**DESCRIPTION** Le présent accord-cadre à bons de commande a pour objet le nettoyage et le désherbage mécaniques et périodiques des cours d'écoles primaires ou maternelles de la ville de Saint Jean de la Ruelle, ainsi que des allées du cimetière de la ville de Saint Jean de la Ruelle, et des prestations pour la réalisation d'opérations ponctuelles, non récurrentes.  
Le nettoyage sera réalisé à l'aide de balayeuses aspiratrices automotrices adaptées aux prestations à assurer. L'entrepreneur privilégiera du matériel de faible encombrement, équipé de deux ou trois balais rotatifs, et pouvant oeuvrer en des lieux encombrés (branches basses, présence d'espace de jeux) ou sur des allées étroites. Le désherbage sera réalisé par le biais de brosses adaptées.

**Code CPV principal** **90612000** - Services de balayage des rues

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

**Forme** Prestation divisée en lots : Non  
Les variantes sont refusées

**Quantité ou étendue** L'accord-cadre est à bons de commande mono-attributaire.  
Le montant maximum annuel des commandes est fixé à 20 000 € HT, soit 80 000 € HT sur 4 ans.  
La durée initiale de l'accord-cadre à bons de commande est de 12 mois à compter de la date de notification de l'accord-cadre à bons de commande au titulaire.

Le présent accord-cadre à bons de commande pourra être reconduit 3 fois par période de 12 mois, à la date anniversaire de la notification de l'accord-cadre.

Reconductions      Oui  
Nombre de reconductions éventuelles : 3

Conditions relatives au contrat

**Financement**      Financé par le budget de la collectivité - Paiement par mandat administratif sous 30 jours

**Forme juridique** L'offre sera présentée par une seule entreprise ou par un groupement. Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre à bons de commande.  
Il est interdit de présenter pour le présent accord-cadre à bons de commande, plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou de plusieurs groupements.

### Conditions de participation

#### **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

- Formulaire DC1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Déclaration sur l'honneur :

Le candidat justifie qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du CCP et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi

des travailleurs handicapés

- Pouvoir :

Pouvoir de signature de la personne habilitée à engager la société (document attestant la qualité de gérant de l'entreprise ou délégation de pouvoir de l'un des dirigeants)

- Certificats de qualifications professionnelles :

La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats de qualification professionnelle attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

Marché réservé : Non

**Critères d'attribution** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération  
60 % : Valeur technique de l'offre  
40 % : Prix

**Renseignements** [Correspondre avec l'Acheteur administratifs et techniques](#)  
Ville de Saint Jean de la Ruelle  
Pôle Affaires Juridiques  
71 rue Charles Beauhaire  
BP 74 45142 Saint Jean de la Ruelle  
[juridique@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:juridique@ville-saintjeandelaruelle.fr)

**Documents**

- [Règlement de consultation](#)
- [Dossier de Consultation des Entreprises](#)

**Offres** Remise des offres le **05/06/20 à 12h00** au plus tard.  
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.  
Unité monétaire utilisée, l'euro.  
Validité des offres : **120 jours**, à compter de la date limite de réception des offres.

**Dépôt**

- [Déposer un Pli dématérialisé](#)

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Le pouvoir adjudicateur organise, à la demande des candidats, une visite des lieux d'exécution de l'accord-cadre à bons de commande. Cette visite n'est pas obligatoire pour les candidats.

Pour toutes les informations relatives à cette visite : Cf règlement de consultation

**Recours** Instance chargée des procédures de recours :  
Tribunal Administratif d'Orléans  
28 rue de la Bretonnerie  
45057 Orléans Cedex 1  
Tél : 02 38 77 59 00 - Fax : 02 38 53 85 16

[greffe.ta-orleans@juradm.fr](mailto:greffe.ta-orleans@juradm.fr)

<http://orleans.tribunal-administratif.fr/>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif de règlement amiable des litiges de Nantes

Préfecture de Région Pays de Loire

6 quai Ceyneray

BP 33515 44035 Nantes

Tél : 02 40 08 64 33 - Fax : 02 40 47 90 68

[paul.guegan@direccte.gouv.fr](mailto:paul.guegan@direccte.gouv.fr)

<http://pays-de-la-loire.direccte.gouv.fr/>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant  
l'introduction des recours :

Greffe du Tribunal Administratif d'Orléans

28 rue de la Bretonnerie

45057 Orléans Cedex 1

Tél : 02 38 77 59 00 - Fax : 02 38 53 85 16

[greffe.ta-orleans@juradm.fr](mailto:greffe.ta-orleans@juradm.fr)

<http://orleans.tribunal-administratif.fr/>

Envoi le 13/05/20 à la publication